

INTERROGATION D'HISTOIRE ANCIENNE

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Hélène DESSALES et Christel MULLER

Durée de préparation : 1 heure

Durée de l'épreuve : 30 minutes

Type de sujets donnés : question unique

Modalités de tirage du sujet : le tirage du sujet se fait en deux temps ; dans un premier temps, le candidat tire au sort entre « Histoire grecque » et « Histoire romaine », et dans un deuxième temps il choisit entre deux questions sur la matière tirée au sort.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Le jury d'Histoire ancienne ne peut que se réjouir du bon niveau d'ensemble des candidats observé cette année et du fait qu'ils semblent avoir pris en compte les indications formulées dans le précédent rapport. D'excellentes notes ont été obtenues par des candidats qui ont su faire valoir leurs acquis littéraires et historiques, en faisant preuve d'un solide esprit d'analyse et de synthèse. Comme toujours, les sujets embrassaient des thématiques larges ou correspondaient à des événements majeurs de l'histoire grecque et romaine, dont la connaissance est indispensable pour des candidats spécialisés en Lettres Classiques.

Dans une perspective de meilleure préparation à l'épreuve, le jury souhaiterait toutefois attirer l'attention des futurs candidats sur différents aspects méthodologiques. Tout d'abord, il est nécessaire de rappeler les principes attendus pour une démarche historique :

1. Les termes du sujet doivent faire l'objet d'une définition claire en introduction pour éviter le hors sujet (exemple : « Les cités grecques et leur liberté » n'est pas l'équivalent de « La liberté dans les cités grecques » ; « Le monde romain en 14 apr. J.-C. » n'est pas « Le système du Principat »).

2. À partir de là, le candidat doit élaborer une problématique qui s'articule autour de notions-clefs et qui permette de dégager un enjeu historique. A cet égard, trop de candidats, par souci de sécurité, ont tendance à réciter la « fiche » qui leur semble se rapprocher le plus du sujet donné (ex : les sujets d'histoire grecque ayant trait de près ou de loin à la guerre n'ont fait l'objet d'aucune réflexion spécifique et ont simplement été l'occasion d'un placage de connaissances sur la chronologie des V^e et IV^e siècles). Faut-il préciser que la qualité d'une prestation ne se mesure pas seulement à la quantité d'informations fournies ? Loin d'attendre un catalogue érudit, le jury évalue une mobilisation des connaissances répondant à un thème précis et témoignant d'une bonne compréhension des phénomènes antiques. Seule une réflexion personnelle, appuyée sur des exemples pertinents, peut en garantir le succès. Il faut donc prendre le temps de comprendre les limites du sujet et d'y répondre de façon adaptée, pour éviter que l'épreuve ne se transforme en un jeu des mille francs.

3. Une présentation des sources en rapport avec le sujet est indispensable dès l'introduction. Ces sources ne sont pas nécessairement de nature littéraire et le jury attend des candidats une curiosité minimale pour l'épigraphie et l'archéologie du monde gréco-romain (ex : dans un sujet sur la guerre et le territoire, le terme de muraille n'est même pas mentionné). Pour le cas précis des sources littéraires, il semble indispensable que les œuvres des auteurs fondamentaux soient connues, c'est-à-dire situées dans le temps et perçues dans leurs grandes lignes thématiques (ex : Aristote, auteur du VI^e s. ; Tite-Live, confondu avec Pline le Jeune et Tacite semblent particulièrement mal maîtrisés ; Strabon, Diodore de Sicile,

Denys d'Halicarnasse totalement ignorés). Il est inutile de réciter une liste de sources non maîtrisées pour meubler sa présentation (ex : Apicius, mentionné dans le précédent rapport, est devenu Apius, ou au mieux Apinius), ou d'en inventer (les sources matérielles invoquées par les candidats révolutionneraient l'archéologie !). Là encore, mieux vaut construire sa présentation sur des exemples connus, rencontrés au cours des lectures que se doit de pratiquer tout latiniste ou helléniste.

4. Par ailleurs, les candidats doivent essayer de répondre de la manière la plus simple et la plus pertinente aux questions qui leur sont posées à l'issue de leur exposé. Loin d'être des instruments de torture exercés par le jury, ces questions ont pour objectif de faire clarifier et d'approfondir certains points, afin de valoriser la présentation initiale. Il n'y a donc là aucun piège, mais matière à évaluer un potentiel de réflexion et une culture générale en histoire ancienne.

Comme les années précédentes, il faut également signaler un certain nombre d'erreurs récurrentes et de lacunes incompréhensibles, qui n'ont pas manqué de susciter une certaine perplexité chez les membres du jury. Tout d'abord, des problèmes formels ont compromis d'emblée la qualité des présentations. Les membres du jury s'attendent à écouter une argumentation structurée, correctement construite et clairement énoncée. Par ailleurs, si l'épreuve d'histoire ancienne n'a rien d'une épreuve improvisée de thème ou de version, on peut attendre des candidats certaines connaissances lexicales essentielles (ex : comment dire esclave en grec ou en latin, le terme d'affranchi semblant totalement ignoré) et s'étonner des multiples barbarismes (ex : *negatiores* pour *negotiatores*) ou ignorances (ex : l'origine et le sens du mot palestine ; Pompée le Grand devient « Pompée le Jeune »).

En outre, le jury insiste encore cette année sur la nécessité pour les candidats de savoir se repérer dans les grands ensembles géographiques, afin d'appréhender certains événements historiques majeurs. Il n'attend pas une précision topographique au millimètre mais une perception globale qui permette d'éviter des contre-sens stupéfiants. Ainsi, Sparte se trouverait au nord de la Grèce, tandis que le Rubicon coulerait au sud de l'Italie. Faut-il encore rappeler qu'Actium et Pharsale ne se trouvent pas en Egypte ?

Dans le même registre, le jury tient à rappeler que l'histoire ancienne se fonde sur une chronologie. Il souhaiterait que les grandes figures et les principales évolutions soient mises en évidence de façon claire. Ainsi, les monarchies hellénistiques précèderaient la période classique ; Néron est confondu avec Auguste Galba serait le premier des Flaviens, etc. Les candidats doivent également considérer que l'histoire ancienne n'est pas une abstraction et que certaines données concrètes et chiffrées sont attendues, en particulier démographiques (ex : « 300 000 habitants dans le monde romain »).

Encore une fois, loin d'exiger l'érudition, le jury attend des candidats du bon sens, des connaissances sur les grandes structures, les modes d'organisation et les grands courants de l'histoire ancienne. On citera pêle-mêle, en histoire grecque, l'absence de définition de la cité et de son territoire (ex : la *chora* comme « territoire élargi ») ou les lacunes abyssales sur les gymnases et les écoles de philosophie (l'Académie, le Lycée) ; en histoire romaine, le manque de repères sur le statut des cités (ex : le terme de colonie ignoré), les formes de l'administration impériale et la raison d'être de la distinction entre les types de provinces.

L'épreuve d'histoire ancienne n'est pas une épreuve difficile, comme nous avons l'habitude de l'écrire dans ce rapport. Elle nécessite un minimum de préparation tout au long d'une formation littéraire, au contact des textes, et une curiosité pour les différentes sources qui permettent d'écrire l'histoire de l'Antiquité. Plutôt que d'entendre des morceaux de cours ou des fiches thématiques intégrés de force dans un sujet donné, le jury souhaite que les candidats soient capables de mobiliser une culture personnelle, précise et bien adaptée à l'intitulé du sujet.

Sujets d'histoire grecque

Qu'est-ce qu'une cité grecque ?
Les régimes politiques dans le monde grec classique
Périclès
La prise de décision politique à Athènes au IV^e siècle
Permanences et mutations de l'économie au IV^e siècle à Athènes
Les cités grecques et leur liberté
Les réformes de Clisthène
Les femmes à Sparte à l'époque classique
Être métèque à Athènes à l'époque classique
Droits et devoirs du citoyen dans la Grèce classique
Les non-citoyens à Sparte
Les formes de l'esclavage dans les cités grecques
Grecs et barbares à l'époque classique
Athènes et ses alliés au V^e s.
Guerre et territoire des cités à l'époque classique
La Seconde Confédération athénienne
Démosthène
Les rites de la religion grecque
L'Acropole d'Athènes
Le sanctuaire grec
Les lieux de l'éducation dans la Grèce classique
Les sources de l'histoire de la Grèce au IV^e siècle
Athènes et la mer à l'époque classique

Sujets d'histoire romaine

Claude
Esclaves et affranchis
Habiter à Rome
L'ordre augustéen
La citoyenneté romaine
La guerre des Gaules
La guerre sociale
La vie religieuse sous Auguste
Le blé à Rome
Le consulat
Le *forum* romain
Le monde romain en 14 apr. J.-C.
Le Sénat, des Gracques à Auguste
Le tribunat de la plèbe, des Gracques à Auguste
Les Flaviens
Les problèmes de la terre dans l'Italie romaine (133-59 av. J.-C.)
Marius et Sylla
Optimates et populares
Patrons et clients
Pompée
Productions et échanges dans l'empire romain
Rome et l'Égypte
Trajan